

<https://enseignants.se-unsa.org/Deploiement-du-Savoir-rouler-a-velo-ou-sont-les-profs>



Enseignants de l'Unsa

# Déploiement du Savoir rouler à vélo : où sont les profs ?

- Je suis... - Prof d'EPS - L'actu de l'EPS -

Date de mise en ligne : vendredi 23 juin 2023

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Adopté en 2018 par le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR), lancé en 2019 et piloté par le ministère des Sports, progressivement mis en place depuis 4 ans sur le territoire, [le dispositif « Savoir rouler à vélo » \(SRAV\)](#) sera massivement déployé cette année. Une généralisation qui soulève quelques interrogations.

Le *Savoir rouler à vélo*, pour une génération sportive et responsable

Complémentaire du plan *Aisance aquatique* également adopté en 2018, le dispositif *Savoir rouler à vélo* (SRAV) est destiné aux enfants de 6 à 11 ans.

Il consiste en un programme d'apprentissage d'au moins dix heures, réparties en trois étapes :

- Savoir pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo ;
- Savoir circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé ;
- Savoir rouler à vélo : circuler en autonomie sur la voie publique.

Le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques (MSJOP) revendique, depuis le lancement du dispositif en avril 2019, 250 000 enfants formés. La Première ministre, lors de la présentation du second plan SRAV pour 2023-2027, a annoncé un objectif de 850 000 enfants par an à partir de 2027, soit l'ensemble d'une classe d'âge.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, la ministre des Sports et des JOP souhaite que 200 000 enfants soient formés en 2023. Afin de tester la généralisation du dispositif à l'échelle régionale, la région PACA s'est vu confier la mission de former 60 000 enfants d'ici au 31 décembre 2023.

Les recteurs de région académique, au cœur du déploiement du SRAV

Si la commande émane bien du MSJOP, il revient aux recteurs de région académique d'organiser la mise en place du SRAV dans leurs territoires. Les services placés sous son autorité (Drajes(1) et SDJES(2)), doivent nommer un référent régional en charge du pilotage et de la coordination des actions mises en œuvre par les référents départementaux. La priorité est de mobiliser les écoles, où 85 % des attestations sont délivrées, ainsi que les services jeunesse et les collectivités pour organiser le SRAV notamment durant l'été.

La direction des sports promeut le programme SRAV dans les écoles par le biais de challenges écologiques organisés par [MaPetitePlanète](#), en partenariat avec le Tour de France et auxquels les enseignants sont invités à s'inscrire.

L'ANS(3), entre autres, peut participer au financement du projet.

L'avis du SE-Unsa

À travers la généralisation du SRAV se poursuit la volonté du gouvernement d'accroître la pratique sportive des jeunes, déjà concrétisée par les dispositifs des 30 minutes d'APQ(4) et des 2 h supplémentaires de pratique sportive au collège, avec une dimension responsable et citoyenne que nous ne pouvons qu'approuver.

Toutefois, cette annonce du déploiement d'un dispositif initié par le MSJOP mais publiée dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale (BOEN) entretient cette confusion désormais bien établie entre sport et École, alors que la complémentarité des deux ministères devrait plutôt miser sur le sport à l'École, dans sa dimension éducative que les professeurs des écoles et les enseignants d'EPS maîtrisent depuis longtemps.

Or les grands absents de ce projet sont bien les enseignants, à peine cités et considérés comme des acteurs parmi d'autres dans la mise en œuvre du SRAV. Ce serait pourtant l'occasion de renforcer la liaison école-collège, la tranche d'âge des élèves concernés le permettant.

## Déploiement du Savoir rouler à vélo : où sont les profs ?

---

Le projet SRAV, qui se déroule aussi sur le temps scolaire et périscolaire, concerne en premier lieu l'École, qui délivre la grande majorité des attestations. C'est donc à l'École qu'il faut donner les moyens de la mise en œuvre du SRAV, en formant par exemple les enseignants, qui ne doivent pas être réduits à de simples promoteurs du projet à travers les challenges écologiques.

L'Usep, pourtant partenaire du dispositif et aguerrie au SRAV à travers son *P'tit Tour à vélo*, tout comme l'UNSS, ne sont pas nommées dans le BOEN. Il faut parcourir longuement le guide d'accompagnement à la mise en œuvre du SRAV à l'usage des collectivités pour que soit mentionnée la *possibilité d'un partenariat* avec l'Usep, citée après les clubs sportifs...

Au 25 mai 2023, moins d'un quart de l'objectif de 200 000 attestations délivrées était atteint, selon les chiffres publiés par le ministère. Ni le ministère des Sports, ni celui de l'Éducation nationale ne semblent avoir compris que l'adhésion des enseignants à ce projet est nécessaire à sa réussite.

(1) Drajes : délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

(2) SDJES : service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

(3) ANS : Agence nationale du Sport

(4) APQ : Activité physique quotidienne